

Assemblée générale 2008 de l'ASUTGV

Compte-rendu

Réunion du 10 février 2009

1- Rapport moral 2008

1) Vie de l'association

. Fonctionnement du Bureau

Comme chaque année, le Bureau a travaillé notamment en relation avec nos interlocuteurs : 2 réunions avec la SNCF, EFFIA et les élus, en avril et janvier (annulation en décembre)

. Relations avec les adhérents

- Stabilisation du nombre d'adhésions (66)

Navetteur : deux numéros en février et août

Une 3^{ème} soirée champêtre a été organisée en septembre au plan d'eau de Villiers-sur-Loir.

- Nouvelle carte d'adhésion pour les adhérents de l'ASUTGV

Les adhérents de l'ASUTGV bénéficieront de nouvelles cartes matérialisant leur adhésion à l'ASUTV à partir de 2009.

2) Dessertes

- Poursuite des discussions pour un retour plus tôt dans l'après-midi, avancée sur la faisabilité technique et financière - création au plus tard en décembre 2010 (et nous demandons fin 2009, appuyés par la Municipalité de Vendôme)
- Changement d'horaires : l'ASUTGV a déploré que les modifications n'aient pas été annoncées par la SNCF lors de nos réunions.
- Comptage des usagers en septembre afin de connaître le flux journalier et la répartition entre les TGV. La moyenne par jour est de 550. Le 8h37 rassemble entre 80 et 90 vendômois ce qui montre son utilité. Le 20h20 réunit actuellement une trentaine de personnes.

3) Transport, parking et accès à la gare et services

- Transport en commun : taux utilisation de + en + important.
- Création en juillet de la navette de Mondoubleau au TGV de 7h22
- Suite aux discussions pour fluidifier et sécuriser la circulation sur le parking : Effia a installé des dispositifs de sécurité (miroir, panneau)
- Mise en place d'une borne de règlement avec la carte bleu (première en France chez Effia)
- Modalités d'abonnement : limite du nombre de coupons d'abonnement annuel par la société Effia à 90
- Demande aux élus locaux et à la SNCF de se préoccuper du renouvellement du bail du bar-restaurant de la gare dont l'échéance tombe à fin mars 2009

4) Autres questions

- Remboursement des frais de transport

Décret 2008-1501 du 30 décembre relatif au remboursement des frais de transports des salariés : 50% de prise en charge

- Suppression du panneau

Nous continuons à nous manifester pour obtenir un moyen de communiquer avec nos adhérents en gare. Un courrier officiel sera envoyé à la société A2C (filiale de la SNCF qui gère les gares), d'autres recours sont également envisagés.

5) ASUTGV : acteur sur le Vendômois

- Rappel du rôle de l'ASUTGV en réponse aux questions des candidats à l'installation sur le Vendômois et en facilitation à l'intégration de nouveaux venus
- Participation à la 6^{ème} édition du Marché aux associations en septembre à Vendôme.

- Participation de l'ASUTGV au projet européen déposé par le Pays de Vendôme permettant de réfléchir et d'expérimenter des actions de réduction de la pression énergétique et des démarches collectives de développement durable.

2- Rapport financier

Résultat ASUTGV 2008

Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Boîte Postale	54,69	Report banque 2008	1828,69
Administratifs (Affranchissement, petites fournitures...) ; compteurs	33,50	Caisse au 02/02/2009	79
Assurance GAN	121,85	<u>Adhésions</u>	660
Adhésion Vendôme Association	18,00	Dons pour adhésions	0
Location salles Communauté de Pays	260	Don Communauté de Pays pour location de salle	260
Manifestations (AG 2008, Soirée champêtre)	740,97	Recettes Soirée champêtre	418
TOTAL Dépenses	1229,01	Total Recettes	3245,69
Résultat excédentaire	2016,68		

Commentaires

L'activité 2008 de l'association est caractérisée par :

Au titre des recettes : nous constatons que l'essentiel des ressources est constitué du cumul des adhésions et dons des années antérieures aux adhésions de l'année. Aucun don pour adhésions (dépenses ou don en nature non remboursé sur fonds propres) n'a été enregistré pour cet exercice, à part le prêt de la salle Outremer.

Au titre des dépenses : Cette année a vu la continuité de manifestations festives destinées à resserrer les liens entre les membres, à faire connaître l'association et ses actions. Le poste « manifestations » devient donc le plus important et a augmenté de 217,54 € par rapport à 2007. Il faut préciser que la « fête champêtre » s'est soldée par un déficit de 200 €. Néanmoins, cela était prévu et les fonds propres de l'association permettent de le couvrir.

Les frais de fonctionnement, constitués par les obligations légales d'assurances ou les frais postaux sont également couverts. A noter une dépense supplémentaire du fait de l'achat de compteurs pour assurer le recensement des utilisateurs des dessertes.

Il est rappelé que le poste « Location salles Communauté de Pays » est une opération blanche. En fait la communauté prête gracieusement les salles de réunions et nous les valorisons au titre des produits comme un don.

*De ce fait, même hors don Communauté de Pays, le résultat cumulant les réserves non utilisées avec les adhésions de l'année en cours ménage donc un solde positif de **2016,68 € légèrement inférieur à 2007 (2094,12 €).***

3- Adoption des rapports et élection du Bureau

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Le Bureau sortant est reconduit sauf Thierry Gillyboeuf, démissionnaire. Nicole Trentesaux, adhérente de l'Association depuis fort longtemps, a souhaité rejoindre le Bureau. Sa candidature a été acceptée à l'unanimité.

Le nouveau Bureau est désormais composé comme suit :

Stéphane Adam
Agnès Artis-Comba
Thierry Briffault
Sylvie Cantau

Patrick Chiron
Claudie Delcourt
Yves Gauthier
Nicole Trentesaux

Bernard Mathieu
Jérôme Ory
Bruno Thibault